

La



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

www.dden-fed.org

janvier 2014

Numéro 107

LETTRE

*Un ami de l'école publique
Nommé officiellement
Pour veiller aux bonnes conditions
de vie des enfants,
à l'école et autour de l'école*

■ SOMMAIRE

- Une école comme les autres ?
- Ce qui bouge
- Scolarisation des moins de 3 ans
- Rythmes scolaires
- Retour du voile à l'école.....
- Vacances de février & de Pâques
- Coup d'œil en Angleterre
- Devenir enseignant
- Nos rendez-vous

FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

124 rue La Fayette 75010 PARIS Tél : 01 47 70 09 59 Courriel : federation@dden-fed.org





Une école comme les autres ?

A l'école André Boulloche de La Paillade à Montpellier (65% d'enfants d'origine étrangère dont certains ne parlent pas le français et 25% d'enfants « du voyage ») la salle est pleine un soir par semaine, moitié enfants, moitié parents (surtout des femmes). Au programme : séance de lecture à haute voix par l'enseignante animatrice, puis les parents prennent le relais avec plus ou moins de mal avant qu'un goûter rassemble tout le monde. L'école a aussi organisé une aide aux leçons où enfants et parents travaillent ensemble, des cours d'alphabétisation ...



Ce qui bouge (?)

Vincent Peillon : fait un point d'étape sur les discussions relatives aux évolutions des métiers

Plusieurs groupes de travail ont donné lieu à des avancées substantielles, notamment au sujet des métiers du premier degré. Par exemple, sont confortés les **Rased, les maîtres formateurs et les conseillers pédagogiques** ; est créée aussi une fonction inédite : **des formateurs académiques pour le second degré** – des enseignants de terrain qui interviendront dans les ESPE.

Le ministre déclare : « Pour donner un nouveau souffle à l'éducation prioritaire, nous avons choisi d'associer les enseignants de ces réseaux à notre réflexion, car ce sont eux qui savent le mieux ce dont leurs élèves ont besoin et de quelle manière nous pouvons agir ensemble pour les faire tous réussir. Pour cette raison, nous avons engagé une démarche de concertation, avec des assises académiques ou interacadémiques qui se tiennent cet automne. J'attends avec beaucoup d'intérêt les propositions qui en émaneront, avant d'annoncer, en janvier, les orientations de notre politique visant à faire de l'éducation prioritaire une véritable priorité nationale. »



Scolarisation des moins de trois ans

Avec l'augmentation de plus de **6% à la rentrée 2013 du taux de scolarisation des tout-petits, 397,5 emplois supplémentaires ont été consacrés à ce dispositif**. Parmi ces postes supplémentaires, **248,25 sont affectés dans des classes spécifiquement adaptées à ce projet** en accord avec la collectivité de rattachement et **112,75 emplois sont affectés dans des classes maternelles ou enfantines**, selon une enquête menée par la **DGESCO** en octobre 2013 sur le contrôle de l'utilisation des emplois du 1er degré public, citée par l'AEF. Enfin, **36,50 emplois sont destinés aux classes assurant un accueil associant services de petite enfance et écoles**. Versailles consacre le plus de postes à la scolarisation des moins de trois ans avec 57 postes supplémentaires, Créteil, juste derrière, en dispose de 45 et Amiens de 38,5. A l'inverse, Nancy-Metz, la Guyane et Mayotte disposent d'aucun poste supplémentaire mais beaucoup d'académies ayant peu de postes scolarisent le plus d'enfants de moins de trois ans. En effet, Rennes avec 0,5 emplois supplémentaires scolarise 74% de tout-petits. Bien que Créteil et Versailles consacrent beaucoup d'emplois à ce dispositif, elles ont un **taux de scolarisation de ces derniers parmi les plus bas (9% et 16%)**.





Rythmes scolaires : V. Peillon publie "les bonnes pratiques en maternelle"

Le ministre de l'Education nationale, "sur la base des meilleures pratiques identifiées dans les différentes écoles qui ont adopté les nouveaux rythmes à la rentrée 2013", formule 4 recommandations :

- Alternier les temps d'activité et de repos.
- Aider à l'identification des lieux et des personnes.
- Soigner l'articulation temps scolaire / activités périscolaires - Eviter les "empilements d'activités".

Au travers de ces recommandations, "la question de la fatigue des élèves à l'école maternelle, qui ne date pas de la réforme des rythmes, trouve des réponses pratiques", affirme le ministre.

Retour du voile à l'école : "il n'en a jamais été question"

Vincent Peillon a clairement écarté tout retour du **voile à l'école**, après la polémique suscitée par la remise à Jean-Marc Ayraut d'un rapport préconisant d'en autoriser à nouveau le port dans les établissements.

"Ce rapport n'engage que la position de ceux qui l'ont écrit, ça n'est pas ma position ni celle du gouvernement, a indiqué **Vincent Peillon, cité par le JDD**. Je suis pour la séparation du privé et du public, le respect pour nos amis **musulmans**. Mais je dis non à l'importation dans l'école et dans l'espace public des opinions ou des confessions", a-t-il affirmé, répétant qu'"il n'y aura pas de **retour du voile à l'école**", qu'il n'en avait "jamais été question". Reconnaisant que le "modèle d'intégration ne marche pas si bien que cela", le ministre a souligné qu'il fallait "l'améliorer mais sur les bases laïques et la **laïcité**, c'est d'abord le respect et la liberté de chacun, pas la tolérance". "Il y a des maisons pour cela, disait Clémenceau.



Vacances de février et de Pâques

A l'interpellation d'un député le ministre a répondu en précisant :

Je souhaite que le **Conseil supérieur de l'éducation** se réunisse en janvier prochain afin

qu'on revienne sur les semaines tronquées des **vacances de février** [...], et qu'on évite que les **vacances de Pâques** mordent ainsi sur le mois de mai, une dérive qui s'amplifiait avec la troisième année du calendrier".

Il a également rappelé qu'il voulait démarrer "une réflexion d'ensemble sur le **calendrier de l'année** et sur le zonage" en 2015, afin de "résoudre durablement la question des **vacances de Pâques** et des vacances d'été".



Petit coup d'œil chez nos voisins anglais :

- les élèves sont fichés !

Selon une enquête du groupe de défense des droits civiques Big Brother Watch, près de 1,28 million d'élèves anglais auraient leurs **empreintes digitales enregistrées** par leur collège ou lycée à l'heure actuelle. **Quatre établissements secondaires sur dix** utilisent la reconnaissance biométrique en Angleterre, en particulier pour gérer l'accès des élèves à la cantine ou à la bibliothèque. Dans 31% des cas, **les parents d'élèves n'ont pas été consultés** avant la mise en place du système de reconnaissance d'empreinte digitale.

Big Brother Watch craint que les élèves grandissent en étant convaincus « qu' il est normal d'être pistés comme ça tout le temps ». "Aller à l'école ne devrait pas signifier que les enfants apprennent qu'ils n'ont pas de vie privée, en particulier en un moment où nous partageons plus de données personnelles que jamais", souligne Nick Pickles, directeur de Big Brother Watch.





Devenir enseignant

En complément d'un entretien d'admission, certains candidats britanniques à une formation d'enseignant ont été soumis à un test de personnalité sur ordinateur. Ce test d'une quinzaine de minutes est censé évaluer la capacité du candidat à s'adapter à des situations de crise, à gérer les conflits avec des enfants qui se comportent mal, à accepter la critique, etc...

Une question-type demande par exemple au candidat de choisir ce qui le définit le mieux parmi six propositions, de "méthodique" à "flexible".

Reste à savoir si un questionnaire d'un quart d'heure permettra d'évaluer la pédagogie et l'endurance des futurs enseignants.

SI enseigner est bien un métier ne serait-il pas bon de veiller aux capacités professionnelles avant que le candidat ne soit titularisé ?

NOS RENDEZ VOUS :

- **Jeudi 16 janvier.** Comité Ile de France. 100^{ème} Congrès. *Guy Brunet. Jean-Paul Gras.* FD.DDEN. 75 Paris 10^{ème}.
- **Vendredi 17 janvier.** Solidarité Laïque. Réunion des présidents. 75 Paris 12^{ème}. *Daniel Foulon*
- **Mercredi 22 janvier.** Secrétariat. 75 Paris 10^{ème}. *Jean-Michel Lemuet, Roselyne Gasco, Jean-Paul Mathieu, Daniel Foulon.*
- **Mercredi 22 janvier.** Communication. FD.DDEN. 75 Paris 10^{ème}. *Robert Piquet.*
- **Jeudi 23 janvier.** Conseil fédéral. 75 Paris 10^{ème}.
- **Samedi 1^{er} février.** Assemblée Générale UD. DDEN. 93 Seine Saint Denis. *Marie-Jo Aymard.*
- **Jeudi 6 février.** Réunion DDEN-OCCE. Paris 10^{ème} Fédération. *Anne-Marie Vicenty, Nicole Rosso OCCE.*
- **Jeudi 6 février.** C.N.A.L. 75 Paris 7^{ème}. *Roselyne Gasco. Daniel Foulon.*